



Antennes relais de téléphonie mobile
Compte rendu de la commission de concertation
du 28 septembre 2021

Présents :

Elus :

Mme Delphine JAMET

Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

Opérateurs :

Orange : Madame Corinne MARTY

Free Mobile : Monsieur Lilian STURNY

SFR : Monsieur Jérôme PAGES

Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Madame Sophie LESCURE (Responsable Service Santé - Environnement)

Monsieur Didier SECARDIN (Service Santé - Environnement)

Madame Mylène SAUBIER (Service Santé - Environnement)

Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)

Excusés :

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)

Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)

Madame Marie Astrid MENDEZ LUIZ (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)

Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)

Elus :

Monsieur Stéphane GOMOT

Monsieur Philippe POUTOU

Madame Sylvie JUSTOME

Représentant d'association de consommateurs :

Monsieur Marcel SOULETTE « Consommation Logement et Cadre de Vie »

Ouverture de la séance par Mme Jamet

Le compte rendu de la précédente commission est adopté à l'unanimité .

Mr Sécardin expose les données actualisées par l'ANFR concernant le nombre de sites autorisés en France métropolitaine. Celles-ci sont mises à jour chaque mois et permettent de suivre l'évolution de la couverture nationale.

Ainsi, au premier juin 2021, il était recensé 53634 sites 4G et 25105 sites 5G.

Au premier septembre 2021 sont recensés 54605 sites 4G et 28821 sites 5G (dont 18149 dans la bande 700 Mhz, 10462 dans la bande 2100 Mhz et 11880 dans la bande 3,5 Ghz).

Cela représente une augmentation proche de 1,86% sur ces 3 mois pour les sites 4G et de près de 14,8 % pour les sites 5G (la quasi-totalité des implantations 5G a été autorisée sur des sites existants et nombre des sites sont mutualisés).

La répartition des sites 4G mis en service au 1^o septembre est la suivante :

ORANGE : 26699 sites

SFR : 22408 sites

BOUYGUES : 22061sites

FREE : 20534 sites

Conformément aux engagements du protocole en vigueur et selon la volonté de Mme Jamet, l'ANFR a été saisie pour préciser les modalités de réalisation de mesures de champs dans les établissements sensibles (crèches, écoles, collèges, lycées, maisons de santé et hôpitaux, RP) situés à moins de 100 m des projets des opérateurs présentés en commission depuis la prise de fonction de la majorité municipale actuelle (première commission en novembre 2020).

La prise en charge a été confirmée et un listing complet sera adressé à l'ANFR en début d'année 2022 (contenant toutes les précisions nécessaires pour réaliser rapidement toutes ces mesures).

Une réflexion sera poursuivie sur les possibilités de généraliser à terme ces mesures dans toutes les crèches et écoles bordelaises.

Mr Trouillet précise ensuite les éléments suivants concernant l'observatoire des ondes métropolitain.

Ses services travaillent comme convenu pour pérenniser cet observatoire (échéance avril 2022). Les valeurs mesurées sont aujourd'hui disponibles en open data sur le site de la métropole. Il est également acté de produire des rapports vulgarisés, de permettre l'accès aux données de l'ANFR et à celles du site Cartoradio. Une page explicative sera rédigée sur le site BM cette fin d'année.

Pour l'instant les résultats des mesures s'avèrent faibles montrant tout l'intérêt de suivre l'évolution sur le long terme.

Mme Jamet souhaite également que l'on puisse étudier si possible l'impact éventuel de certains événements particuliers (télétravail, grandes animations...).

Mr Trouillet indique qu'il est effectivement possible de réaliser ce type de recherche. On constate actuellement que les usages continuent de croître malgré le déconfinement (carte SIM installées dans les nouvelles automobiles, développement du nombre de téléphones pro et perso ...).

Mr Sturny précise quant à lui que les résultats plus élevés que sur les autres capteurs bordelais obtenus place de la victoire s'expliquent par une forte densité d'antennes, installées afin de répondre à la densité importante de la population du quartier.

Pour un capteur, comme sur celui situé sur la commune du Haillan, il rappelle que l'ANFR peut déterminer quel est l'opérateur principal contributeur de l'émission de champs constatée. L'ANFR avait été saisi comme convenu pour effectuer des mesurages complémentaires autour de ce capteur et viens de transmettre ses conclusions. Le niveau de champs mesuré fut inférieur à 3V/m et l'ANFR ne considère pas cette exposition comme atypique. La différence constatée avec les résultats du capteur légèrement plus élevés s'explique par la hauteur des points de mesure (proche du sol autour d'1,5 m pour les mesures ANFR et à près de 4m pour le capteur...).

Il est précisé ensuite que Mme Madame Marie Astrid MENDEZ LUIZ en charge de l'instruction des dossiers d'antennes relais au Service Architecture et patrimoine urbain en projet, absente à cette réunion, ne pourra malheureusement pas assurer sa fonction durant les prochains mois.

Son intérim sera assuré durant son absence par Mme Isabelle DUCOS.

Il est enfin acté de convenir rapidement d'un planning des 3 prochaines réunions de la commission.

La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur

Rappel :

Le maire est l'autorité administrative compétente en matière d'autorisation d'urbanisme. Mme Jamet rappelle qu'elle porte donc une attention particulière aux dossiers présentés nécessitant une Déclaration Préalable.

La procédure réglementaire suivie pour ces commissions trimestrielles respecte les prescriptions règlementaires en matière d'information du public et d'instruction des DP (mise en ligne des DIM 10 jours maxi après leur réception et 3 semaines au moins avant la date de la commission pour permettre la consultation du public ; dépôt des DP par les opérateurs après la commission et un mois après le dépôt des DIM ...).

Les opérateurs ont déposé 61 DIM pour cette commission.

34 d'entre eux concernent l'évolution de sites existants pour leur permettre d'émettre en 5G (700 MHz ou 2100 MHz & 3,5 GHz). 10 de ces projets nécessitent le dépôt d'une DP (4 concernent FREE et 6 concernent SFR).

3 DIM ont été déposés pour des nouveaux sites 4G/5G (1 pour BOUYGUES, ORANGE et FREE), soumis au dépôt d'une DP.

FREE communique également 24 DIM correspondant au partage de la fréquence 2100 MHz avec les autres opérateurs sur des sites déjà existants (en 4G). Il s'agit d'une simple opération logicielle ne nécessitant aucune intervention matérielle (même principe que pour la 5G sur la fréquence 700 MHz). Aucune autorisation d'urbanisme ne s'avère nécessaire. Les niveaux d'exposition ne seront pas modifiés (autorisation d'émettre accordée par l'ANFR avant la mise en service).

Dans ce cadre, ces DIM permettent d'informer principalement de cette évolution technologique de la fréquence 2100 MHz, via le partage de fréquence 3G et 4G, indépendamment des évolutions 5G menées depuis plusieurs mois désormais de façon progressive.

Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites sensibles (crèches, écoles...) respectent les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique. Les niveaux de champs estimés par les opérateurs sont précisés pour chaque projet concerné dans les résumés ci-dessous.

La ville sollicite ensuite auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chacun de ces projets proches d'établissements sensibles afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.

...

Projets ORANGE Commission de septembre 2021

COMMENTAIRES

ORANGE présente un seul projet d'implantation d'une nouvelle antenne relais, provisoire, afin d'assurer la continuité de service dans cette zone, suite au démontage de celle située 60, cours de la Martinique, qui interviendra le 31/12/2021.

Nouveaux sites 4G/5G

1 projet

42 Avenue Emile Counor :

DP nécessaire

Sur pylône de hauteur 22,7 m

Etablissements sensibles à proximité :

ECOLE SECONDAIRE PRIVE JACQUES PREVERT 173 RUE DU JARDIN PUBLIC (Estimation 2.00 % et 0,8 V/m)

LYCEE PROFESSIONNEL LES CHARTRONS 130 RUE DU JARDIN PUBLIC (Estimation 4.00 % et 1.60 V/m)

Projets Bouygues Commission de septembre 2021

COMMENTAIRES

BOUYGUES présente 4 projets de modification de site pour y permettre la mise en service des antennes 5 G dans les bandes 2100 et 3,5 GHz (sans DP) et 1 projet de nouveau site 4G/5G (avec DP).

Mr Roehrig indique en outre que BOUYGUES souhaite renouveler la convention liant leurs antennes situées sur le stade Suzon (sur la commune de Talence) avec la ville de Bordeaux (la ville étant le bailleur).

Mme Jamet ne souhaite pas donner son accord pour la 5G et propose de rechercher un autre site en accord avec la mairie de Talence si besoin. Elle rappelle en ce sens la cohérence de cette position avec celle tenue par le précédent maire, Mr Juppé, refusant toutes les antennes 5G sur les autres établissements publics.

Modification de sites pour émettre en 5G

4 projets

12 rue Jules Guesde :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 27,35 m à 30,7 m

Etablissement sensible à proximité :

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 13 RUE LAFITEAU (antennes fixes : 2.81% et 1.16 V/m ;

antennes orientables : 3.08% et 1.27 V/m)

15 cours de l'Argonne:

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 22,22m

Pas d'établissements sensibles à proximité

15 rue Rode:

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 26,2 m

Etablissements sensibles à proximité :

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 27 RUE RAMONET (antennes fixes : 0,36% et 0.15V/m ; antennes orientables : 0,17% et 0.07 V/m)

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 12 RUE CORNAC (antennes fixes 0,06% 0.03 V/m ; antennes orientables : 0,04% et 0.02V/m)

ENSEIGNE MENT PRIMAIRE 33 BIS COURS DE LA MARTINIQUE (antennes fixes 3,03% et 1.25 V/m ; antennes orientables : 2,37% et 0.98/m)

94 cours Le Rouzic :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 17 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

Nouveaux sites 4G/5G

1 projet

323 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny:

DP nécessaire

Sur bâtiment de hauteur 27,35 m à 30,7 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

Projets SFR Commission de septembre 2021

COMMENTAIRES

SFR présente 20 projets de modification de site pour y permettre la mise en service des antennes 5 G dans les bandes 2100 et 3,5 GHz (6 nécessitant une DP) .

Modification de sites pour émettre en 5G

20 projets

1 Avenue Jean Benay :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 51,4 m

Etablissement sensible à proximité :

Collège Edouard Vaillant - Cours DU RACCORDEMENT - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.24 volts par mètre soit 0.60% du niveau de référence

1 rue Joseph Bonnet :

Pas de DP

Sur pylône de hauteur 26,60m

Pas d'établissements sensibles à proximité

2 rue Gambetta :

DP nécessaire

Sur bâtiment de hauteur 43,4 m

Etablissements sensibles à proximité :

EHPAD LES FLEURS DE GAMBETTA - 19 RUE GAMBETTA - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 1.05 volts par mètre soit 2.55% par rapport au niveau de référence

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS 12 RUE CORNAC (antennes fixes 0,06%
0.03 V/m ; antennes orientables : 0,04% et 0.02V/m)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 33 BIS COURS DE LA MARTINIQUE (antennes
fixes 3,03% et 1.25 V/m ; antennes orientables : 2,37% et 0.98/m)

4 rue Famatina :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 20,5 0 à 23 m

Etablissements sensibles à proximité :

Ecole élémentaire Jean Cocteau - 1 RUE GRAND LEBRUN – Estimation du niveau maximum de champ reçu : 3.95 volts par mètre soit 9.60% par rapport au niveau de

Ecole maternelle Jean Cocteau- 47 rue de l'Ecole Normale - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 2.75 volts par mètre soit 6.67% par rapport au niveau de

Lycée privée Forma Passion - 29 rue DE L'ECOLE NORMALE - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 2.92 volts par mètre soit 7.10% par rapport au niveau de référence du décret n°2002-775.

5 rue Clare :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 17,6 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

12 boulevard Antoine Gautier :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 17,6 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

12 cours Edouard Vaillant :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 17,5 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

15 rue Chauffour :

DP nécessaire

Sur bâtiment de hauteur 18,6 à 22,5 m

Etablissements sensibles à proximité :

Crèches et garderies d'enfants BABYLANGUES SERVICES 14 B RUE CHAUFFOUR - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 3.75 volts par mètre soit 9.10% par rapport au niveau de référence

18 rue Poyenne :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 14,9 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

20 rue Genesta :

DP nécessaire

Sur bâtiment de hauteur 14,33 à 16,7 m

Etablissements sensibles à proximité :

Ecole maternelle Bernard Adour 119 RUE BERNARD ADOUR - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.12 volts par mètre soit 0.30% par rapport au niveau de référence

CLINIQUE SAINT- AUGUSTIN 114 AVENUE D'ARÈS - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.92 volts par mètre soit 2.23% par rapport au niveau de référence

31 rue Jean Jacques Rousseau :

DP nécessaire

Sur bâtiment de hauteur 45,7 à 46,7 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

50 Avenue de Verdun :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 22,2 à 25,5 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

96 cours Alsace et Lorraine :

DP nécessaire

Sur bâtiment de hauteur 27 à 30 m

Etablissements sensibles à proximité :

Ecole Maternelle Paul Bert 3 RUE PAUL BERT - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.13 volts par mètre soit 0.32% par rapport au niveau de référence

Ecole Elémentaire Paul Bert - 62 RUE DES AYRES - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.13 volts par mètre soit 0.32% par rapport au niveau de référence

96 quai de la Souys :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 23,5 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

100 cours le Rouzic :

DP nécessaire

Sur bâtiment de hauteur 17,5 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

162 rue David Johnston :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 23,5 m

Etablissements sensibles à proximité :

CENTRE READAPT SEGUEY RENOVATION 91 RUE CROIX DE SEGUEY -
Estimation du niveau maximum de champ reçu : 3.32 volts par mètre soit 8.06%
par rapport au niveau de référence

243 rue Judaïque :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 23,5 m

Etablissements sensibles à proximité :

Ecole élémentaire privée Bordeaux International School 252 rue Judaïque -
Estimation du niveau maximum de champ reçu : 2.85 volts par mètre soit 6.92%
par rapport au niveau de référence

Cours du Maréchal Juin :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 30,6 à 31,55 m

Etablissements sensibles à proximité :

Babilou L'île aux oiseaux - Esplanade Charles de Gaulle - Estimation du niveau
maximum de champ reçu : 0.08 volts par mètre soit 0.20% par rapport au niveau
de référence

rue du Mirail :

Pas de DP

Sur bâtiment de hauteur 21,5 à 23,5 m

Etablissements sensibles à proximité :

Lycée Michel de Montaigne 118 CRS VICTOR HUGO - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 0.60 volts par mètre soit 1.46% par rapport au niveau de référence

Lycée du Mirail 36 rue DU MIRAIL - Estimation du niveau maximum de champ reçu : 3.99 volts par mètre soit 9.68% par rapport au niveau de référence

Rue Edouard Faure :

Pas de DP

Sur pylône de hauteur 22,4 à 24 m

Pas d'établissements sensibles à proximité

Projets FREE Commission de septembre 2021

COMMENTAIRES

FREE présente 10 projets de modification de site pour y permettre la mise en service des antennes 5 G dans la bande 3,5 Ghz et 700 hertz (4 nécessitent le dépôt d'une DP) et 1 nouveau projet 4G/5G (avec DP).

FREE communique également 24 DIM correspondant au partage de la fréquence 2100 MHz avec les autres opérateurs sur des sites déjà existants (en 4G). Il s'agit d'une simple opération logicielle ne nécessitant aucune intervention matérielle (même principe que pour la 5G sur la fréquence 700 MHz). Aucune autorisation d'urbanisme ne s'avère nécessaire. Les niveaux d'exposition ne seront pas modifiés (autorisation d'émettre accordée par l'ANFR avant la mise en service).

Dans ce cadre, ces DIM permettent d'informer principalement de cette évolution technologique de la fréquence 2100 MHz, via le partage de fréquence 3G et 4G, indépendamment des évolutions 5G menées depuis plusieurs mois désormais de façon progressive.

Modification de sites pour émettre en 5G

10 projets

6 Cité Mouneyra :

Pas de DP

Sur bâtiment hauteur 17 m

Pas d'établissements sensibles

11 cours de Verdun:

Pas de DP

Sur bâtiment hauteur 22,2 m

Pas d'établissements sensibles

18 Rue du Vélodrome :

DP nécessaire

Sur bâtiment hauteur 27,87 m

Pas d'établissements sensibles

27 Rue Saint Vincent de Paul:

DP nécessaire

Sur bâtiment hauteur 48 m

Pas d'établissements sensibles

30 Rue Vantrasson:

DP nécessaire

Sur bâtiment hauteur 17,6 m

Pas d'établissements sensibles

44 Boulevard Georges V:

Dossier déjà présenté à la commission du 10.02 dernier mais modifié (en revenant à 4 antennes au lieu de 6 dans le projet initial).

DP nécessaire

Sur bâtiment hauteur 33,35 m

Pas d'établissements sensibles

141 Boulevard Jean-Jacques Bosc:

Pas de DP

Sur bâtiment hauteur 33,43 m

Pas d'établissements sensibles

181 Avenue Léon Blum:

Pas de DP

Sur bâtiment hauteur 27,35 m

Pas d'établissements sensibles

323 Avenue de Lattre de Tassigny:

DP nécessaire

Sur bâtiment hauteur 27,60 m

Pas d'établissement sensible

485 av du Maréchal de Lattre de Tassigny:

Ce site, qui n'est pas encore construit, a été présenté à la commission du 18/11/2020 (sans antennes 5G). Aussi, ce nouveau DIM correspond à une mise à jour avec la 5G, qui ne nécessite cependant pas de modification du projet qui avait été conçu pour accueillir la 5G.

Pas de nouvelle DP

Sur bâtiment hauteur 16 m

Pas d'établissements sensibles

Nouveau site 4G 5G

1 projet

Rue du Docteur Gabriel Pery:

DP

Sur pylône de type arbre à la demande du bailleur ; Hauteur antennes 27,32 m

Pas d'établissements sensibles

R : l'esthétique de cette antenne (imitant un arbre) est particulière... Mme Jamet.

Souhaite qu'un projet différent, avec une antenne classique, puisse être soumis à l'avis de l'architecte conseil...

Partage Fréquence 2100 4G

24 projets

6 cité Mouneyra

11 cours de Verdun

11 rue Georges Barres avenue de Labarde

12 boulevard Antoine Gautier

20 rue Paul Antin

21 rue Poquelin Molière
27 rue Saint Vincent de Paul
30 rue Vantrasson
38 rue des Vignes
44 boulevard George V
53 rue de Sauteyron
67cours de la Marne
70 rue de Turenne
78 rue Camena d'Almeida
90 rue Pierre Trebod
96 quai de la Souys
104 avenue Thiers
106 rue Malbec
141 boulevard Jean Jacques Bosc
181 avenue Léon Blum
322 avenue Thiers rue Reinette
323 avenue Delattre de Tassigny
rue du grand Barrail
rue Suffren